

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU CONCOURS

Réalisez un reportage sur le thème

« **Jeunes artisans du bâtiment,
créateurs et créatrices d'entreprises** »

Si tous les genres de traitement journalistique sont acceptés, les candidats sont encouragés à :

- illustrer leur production par **plusieurs témoignages** (éviter dans la mesure du possible le portrait rédigé sur la base d'une seule interview) ;
- s'appuyer sur des **exemples et expériences concrètes** pour éviter un traitement trop général du sujet ;
- développer un angle journalistique **original**.

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
jusqu'au 30 avril 2026**

**DATE LIMITE DE RENDU
1er juin 2026**



L'AJCAM récompensera les productions par

- un chèque de 1 200 € pour le Grand Prix
- un chèque de 600 € pour le meilleur reportage dans chaque catégorie (écrit, vidéo, radio)

BON A SAVOIR

En qualité de marraine, la **CAPEB** pourra vous apporter son aide technique pour affiner votre sujet ou pour identifier des contacts pour la réalisation de votre reportage.

Faites-en la demande à concours@ajcam.org

Pour toute question
concours@ajcam.org
www.ajcam.org

Ce concours est organisé
avec le soutien

